

Mairie
24140 MONTAGNAC LA CREMPSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 05 mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	8
Présents	4
Représentés	0
Absents	4

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 février 2026 s'est réunie à MONTAGNAC LA CREMPSE sous la présidence de Mr DENOIX Christian.

Mr GAILLARD Patrick est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026_AP_1
Objet : Election du Syndicat**

Monsieur le Président rappelle que chaque année, les mandats de la moitié des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :


Mr DENOIX Christian, Mr EHRET Mathieu

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr DENOIX Christian
 - o Mr EHRET Mathieu

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr GAILLARD Patrick



Le Président,
Mr DENOIX Christian

ASA DE MAISON BASSE
MAIRIE
24140 MONTAGNAC LA CREMPSE



A.S.A de MAISON BASSE

Mairie

24140 MONTAGNAC LA CREMPSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 05 mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	8
Présents	4
Représentés	0
Absents	4

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 février 2026 s'est réunie à MONTAGNAC LA CREMPSE sous la présidence de Mr DENOIX Christian.

Mr GAILLARD Patrick est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_2

Objet : Rapport d'activité

Le Président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 4 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr GAILLARD Patrick



Le Président,
Mr DENOIX Christian

ASA DE MAISON BASSE
MAIRIE
24140 MONTAGNAC LA CREMPSE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 05 mars 2026 à 14H00

Nombre de propriétaires	
En exercice	8
Présents	4
Représentés	0
Absents	4

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 février 2026 s'est réunie à MONTAGNAC LA CREMPSE sous la présidence de Mr DENOIX Christian.

Mr GAILLARD Patrick est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3

Objet : Information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement :

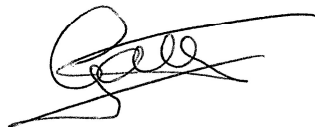
Réseau Maison Basse : 400,00 € / module répartis en 2 appels
200 € / module - appel en avril
200 € / module - appel en juin

Réseau les Masseries : 50,00 € / module répartis en 2 appels
25 € / module - appel en avril
25 € / module - appel en juin

- Consommations : 0,13 € / m3 - appel en novembre

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr GAILLARD Patrick



Le Président,
Mr DENOIX Christian

**ASA DE MAISON BASSE
MAIRIE
24140 MONTAGNAC LA CREMPSE**



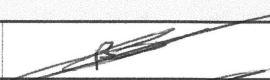




ASA de Maison Basse

Mairie 24140 MONTAGNAC LA CREMPSE


Assemblée des propriétaires

du : 25 Mars 2026

Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
BEGAUDEAU LOÏC			
- BEGAUDEAU BERNARD	1,50	0,00	
- COURTOY LOUIS YVES	1,00	0,00	
- MARTINET HENRI	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		3,50	0,00
BEGAUDEAU DOMINIQUE			
- BEGAUDEAU DOMINIQUE	0,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,00	0,00
DEFFIEUX STEPHANE			
- DEFFIEUX STEPHANE	1,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		1,50	0,00
EARL DE FERRUS			
- FAVARD ANDRE	3,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		3,00	0,00
EARL DENOIX			
- DENOIX CHRISTIAN	4,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		4,50	0,00
EHRET MATHIEU			
- EHRET MATHIEU	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		1,00	0,00
GAEC RHEA66			
- BONNAMY GUILLAUME	2,00	0,00	
- BOYER JEAN CLAUDE	2,00	0,00	
- GAILLARD HENRI	6,00	0,00	
- GAILLARD PATRICK	6,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		16,00	0,00
BEGAUDEAU LOÏC			
- BEGAUDEAU BERNARD	0,00	8,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,00	8,00
BEGAUDEAU DOMINIQUE			
- BEGAUDEAU DOMINIQUE	0,00	4,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,00	4,00
<u>Total sur la Structure =</u>		29,50	12,00

LEBRET EUGENIE



MEMO : Unité S1 = Module Unité S2 = Module Masseries